

LES CONDITIONS D'ADMISSION EN 3^E Enseignement Agricole

Etre issu de 4^{ème}, éventuellement de 3^{ème}

De JANVIER à MAI : un entretien est à solliciter auprès de l'établissement.
Cet entretien peut se faire lors des journées portes ouvertes (apporter les bulletins scolaires).

En MAI, pour obtenir le dossier de demande d'admission en 3^e, trois possibilités :

- Le télécharger sur ce site : <https://lyceedelaulne.fr/>
- Ou le demander par mail à l'adresse : legta.chateaulin@educagri.fr
- Ou le retirer directement auprès de l'établissement (se présenter à l'accueil)

**Dans tous les cas, cette demande d'admission en 3e est à transmettre,
pour le 18 juin 2024 dernier délai**

Uniquement en version papier, avec les bulletins scolaires, à cette adresse :

**Lycée de l'Aulne
A l'attention d'Estelle Recolin
Rocade Parc Bihan
29150 Châteaulin**

19 JUIN : commission avec sélection des candidats et envoi des dossiers d'inscription

Début JUILLET : retour des dossiers d'inscriptions

Pour toutes informations complémentaires ou autres questions

Contactez-nous au 02.98.86.05.43